

Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 11 (1965)

Heft: 8-9

Rubrik: Le carnet du Messager

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sociaux entre la France et la Suisse.

Pour sa part, M. l'Ambassadeur A. Soldati présenta un tour d'horizon sur « Le problème monétaire international ».

Enfin, l'Assemblée désigna trois nouveaux administrateurs : MM. Charles Amiet, Administrateur des Papeteries de la Chappelle ; Emile Fehr, Président-Directeur général de la Société française Bunge ; Flurin Turnes, Directeur de la Maison Buhler frères.

**LES SUISSES DE PARIS
ONT CELEBRE LA FETE
DU 1^{er} AOUT
SOUS LES OMBRAGES DU PARC
DE MONTCEL, A JOUY-EN-JOSAS
PAR UN BEAU SOLEIL
DE FIN JUIN**

Dans toute la France, à des dates plus ou moins différentes, on a célébré notre Fête Nationale dans la joie et le recueillement. Pour les Suisses de Paris, ce fut le 30 juin, afin que le maximum de compatriotes puissent y assister, avant leur départ en vacances. Réunis autour de leur Ambassadeur et Mme Soldati, ils prirent part à la cérémonie officielle qui traditionnellement comporte la lecture du Pacte de 1291, le discours de MM. Soldati et Lampart.

Suite et fin de la page 12.

tirant aussitôt la leçon de l'histoire, signèrent une paix perpétuelle avec la France, et renoncèrent en même temps à toute politique belliqueuse vis-à-vis de leurs voisins, profitant de cette politique pacifique pour compléter leurs institutions, consolider et élargir l'union de leurs cantons, affirmer davantage leur indépendance nationale. Et cette paix, cette neutralité de fait, qui devait seulement trois siècles plus tard devenir une neutralité de droit, les grandes puissances européennes comptèrent avec elle et l'on peut même dire comptèrent sur elle. Ainsi la Suisse eut, elle, pendant tous ces siècles, la possibilité d'être cette île de paix, au centre de l'Europe, qu'au lendemain de Marignan elle avait choisi sagement de devenir.

« Ce sont là les grandes lignes de l'histoire. Mais l'amitié de nos

pique-nique, jeux, chants patriotiques, messe et culte rempliront cette journée suisse que nous qualifierons plutôt de grande fête champêtre réunissant jeunes et vieux, que de Commémoration du 1^{er} août. On éprouve en vérité toujours un sentiment de frustration à l'idée que cette Fête Nationale est avancée et le cœur n'y est pas tout à fait. Pour l'an prochain, nous nous permettrons de suggérer à nos autorités et aux organisateurs de cette fête de réfléchir à cette petite modification. Cela ne changerait rien aux habitudes puisque normalement au cours de notre fête champêtre il y aurait toujours la partie officielle qui serait alors fixée à 15 h 30. En effet, nous avons pu constater que certains, se fiant aux différentes annonces, ont fait une apparition à 17 h, alors que la cérémonie officielle était déjà terminée, juste le temps de faire quelques politesses. S'il est vrai qu'il ne suffit pas de se « montrer », il conviendrait de réunir le maximum de nos compatriotes en fixant l'heure des discours à cette heure-là, qui nous semble être la plus judicieuse. Nous avons remarqué cette année que le fait d'avoir officieusement avancé les discours permit à beaucoup de flâner, de bavarder sous les arbres de cette merveilleuse propriété,

que M. et Mme Jeanrenaud mettent toujours si aimablement à notre disposition, et de renouer avec de nombreux amis et connaissances, alors que précédemment, sitôt les discours terminés, on assistait plutôt à une débandade de ceux qui étaient venus pourtant y passer toute une journée suisse en plein air.

Qu'en pensent nos lecteurs et abonnés ? Nous serions heureux d'avoir leurs suggestions.

Pour terminer, disons un grand merci aux organisateurs qui sont toujours les mêmes, si fidèlement dévoués. Cela peut apparemment vous paraître simple d'organiser une telle manifestation et pourtant que d'heures de préparation, que d'énergie, quelle somme de patience ils doivent posséder pour que notre fête soit belle et réussie !

A l'année prochaine, et, si notre Ambassadeur est d'accord, à 15 h 30 pour la partie officielle de notre grande fête champêtre, réunissant tous les Suisses de Paris qui ont gardé dans leur cœur une grande place pour le Pays.

N. S.

P.S. — Et, le soir du premier août, pourquoi n'organiserais-nous pas une « Veillée » réunissant tous ceux qui seraient encore à Paris ou dans les environs ?

deux peuples est tissée de tant de liens particuliers, de tant d'échanges entre les idées et de rencontres entre les hommes, de tant de grands et menus faits, que la traîne en est maintenant devenue indivisible. »

Il termina en se félicitant du jumelage de la station suisse de sports d'hiver de Villars-sur-Ollon et de Vichy sur l'initiative de M. Auguste Clément et remercia la municipalité et son maire qui contribuent si largement à la célébration de cette fête nationale.

Parlant au nom de la ville de Vichy, M. le docteur Nigay se plut à constater le caractère fort amical de cette réunion et fit un éloge à la fois vibrant et émouvant de la Suisse, nation d'équilibre, de droit, de cœur aussi. Notre voisine n'a nullement attendu des lois ou des appels pour se pencher sur les détresses humai-

nes sur quelque point du globe où elles se manifestent. Nous ne pouvons avoir que de la gratitude pour elle et en particulier pour l'un de ses enfants, le philanthrope Duncat, fondateur de la Croix-Rouge. Ce dernier n'a pas été une exception mais simplement un spécimen de ces citoyens d'Helvétie mondialement estimés pour leurs qualités de désintéressement et d'organisation.

« Vous êtes pour nous, ajoutait le docteur Nigay, une leçon perpétuelle de civisme et de discipline librement consentie. »

M^e Zeltner se fit l'interprète des Suisses séjournant actuellement à Vichy pour remercier le représentant de la ville pour ses paroles touchantes. Il tint à exprimer sa gratitude aux habitants de la station pour leur sentiment d'hospitalité sans mélange, pour leur cordialité et leur gentillesse.

LE CARNET DU MESSAGER

CONCERT

M. Willy Hardmeyer, organiste à la Thomaskirche de Zurich, donnera, le 15 novembre à 21 heures, un récital d'orgue à l'Institution nationale des jeunes aveugles, 56, boulevard des Invalides (7^e).

EXPOSITION

Appréciations de la critique artistique sur le peintre A. E. Peter.

Exposition Galerie des Orfèvres

Journal « Arts » du 17 juin 1964 : A. E. Peter, Fraîcheur. — Peter peint depuis longtemps avec cette « maladresse » exquise que l'on rencontre chez ces peintres naïfs authentiques, qui n'est pas affaire de style. On note, dans ses petites toiles représentant en majeure partie des paysages de Paris, mais aussi de province et de l'étranger, un mouvement formel dont la figuration est empreinte d'humour et dont les impulsions de l'instinct s'allient à une grande fraîcheur de coloris.

P.-G.-Christian Gleine.

« Nouveaux jours » du 19 juin 1964. — Un bon naïf, A. E. Peter, avec la gentillesse, la minutie et le culot habituels. Mais, ici, une patte instinctive, un esprit amusé et amusant et un sens de la coloration qui sort de l'infantilisme courant.

« Amateur d'art » du 25 juin 1964 : A. E. Peter. — Exposer pour la première fois passé la soixantaine, voilà qui surprendra certainement les jeunes artistes avides de savoir faire et de faire savoir.

Peter fait montre de modestie en présentant, seulement aujourd'hui, place Dauphine, des paysages d'une exquise naïveté.

L'enthousiasme a certainement présidé à leur élaboration ; les perspectives montantes de l'artiste en étant le plus sûr garant.

Aussi le suivons-nous sur les cimaises : en Grèce, en Suède, en Italie, en Suisse, en Bretagne et, naturellement, à Paris.

Le douanier Rousseau aurait aimé ce disciple inconnu qui a su recueillir son héritage spirituel.

Jean Jacquinot.

Critique du journal « Amateur d'art ». — Suisse, plus que septuagénaire, Peter, depuis dix ans, s'est consacré à la peinture, peinture naïve que n'eussent pas déscouvrée Douanier, Rousseau ou Bauchant.

Sous son pinceau revivent le pont des Arts, l'hôtel Lambert, la « Mouff » aussi Rovins, la Bretagne et la Vendée.

Peinture aquarellée d'une poésie véritable et qui nous apporte comme l'écho lointain du violon solo dont a joué Peter en ses jeunes années.

Jean Jacquinot.

EXPOSITION

Le peintre Gabor Kekko, d'origine hongroise et habitant la Suisse, expose ses œuvres à la Galerie Bernheim-Jeune, 83, rue du Faubourg-Saint-Honoré, du 2 au 23 octobre.

MARIAGES

On nous prie d'annoncer le mariage de Ghislaine Deschamps (membre actif de l'Union Chorale suisse) avec François-Xavier Scrive (Secrétaire de l'Union Chorale suisse).

La bénédiction nuptiale leur a été donnée le 14 août 1965, en l'Abbaye de Romainmôtier, près de Lausanne (Suisse).

7, rue Saint-Simon, Versailles (S.-et-O.).

Toutes nos félicitations.

**

Jeanne Perrin et Louis Jaquet sont heureux de vous faire part de leur mariage qui a été célébré dans l'intimité à Genève (Suisse), le 22 mai 1965 en la Cathédrale Saint-Pierre.

6, avenue du Général-Balfourier, Paris, XVI^e.

DÉCÈS

† Raoul LA ROCHE

A la mi-juin, Raoul La Roche s'est éteint à Bâle, dans sa 77^e année. Son état de santé l'avait obligé à revenir dans sa ville natale, après qu'il eût vécu un demi-siècle à Paris.

Ces cinquante ans de Paris, il les avait essentiellement consacrés à sa carrière de financier, aux œuvres de bienfaisance de la Colonie suisse et à l'art contemporain.

Dès son arrivée dans la capitale française, il adhérait, en effet, à la S.H.B. et à la Société de la Maison suisse de retraite dont, plus tard, il devint respectivement le président et le trésorier. Il n'est pas besoin d'insister sur le dévouement constant et l'extrême générosité dont il fit preuve en remplissant ces fonctions bénévoles, ni sur sa particulière sollicitude à l'égard des pensionnaires de la Maison de retraite qui formaient pour lui comme une seconde famille.

Quant à sa vocation de collectionneur, elle se manifesta aussi dès le début de son long séjour parisien. Son goût très sûr le portait vers la peinture et la sculpture qui était alors d'avant-garde. A partir de 1918, il bénéficia des conseils de Le Corbusier, avec lequel il s'était lié d'amitié et qui l'aaida à réunir un ensemble considérable de toiles, de sculptures et de dessins, principalement cubistes et « puristes », qui n'avait alors pas son pareil au monde. Cette collection, comprenant certaines des œuvres les plus significatives de Picasso, Braque, Juan Gris, Fernand Léger, Lipchitz, ainsi que des toiles de Le Corbusier et d'Ozenfant, encombrat de plus en plus un fort traditionnel appartement bourgeois. Le Corbusier proposa à son ami de lui bâtir une demeure non seulement à la mesure de sa collection, mais encore accordée au style de celle-ci. C'est ainsi que s'éleva en 1923, au square du Docteur-Blanche, la maison très révolutionnaire pour l'époque où notre aristocrate Bâlois reçut désormais ses nombreux amis et où d'autres collectionneurs venaient admirer ses trésors.

Avant de quitter Paris, il avait

fait don de l'essentiel de ses richesses artistiques. Le Musée des Beaux-Arts de Bâle fut le principal bénéficiaire de sa munificence, mais, en l'occurrence, le Musée national d'art moderne, à Paris, reçut aussi sa part, de même que le Musée de Lyon.

Tous ceux — et ils sont très nombreux à Paris — qui ont connu Raoul La Roche, de près ou de loin, ne l'oublieront pas. Ce grand seigneur rassemblait en lui nombre de qualités rares, au premier rang desquelles on reconnaissait dès l'abord la droiture, l'amour du prochain et la modestie. Le moins que l'on puisse en dire dans le « Messager suisse de France » est qu'il fit, chez nos hôtes français, honneur à son pays.

CERCLE SUISSE ROMAND

24 OCTOBRE

Le Cercle suisse romand organise comme chaque année un Déjeuner-Choucroute dans la salle des Fêtes du Palais d'Orsay, 9, quai Anatole-France, Paris, 7^e, avec la collaboration des Sociétés suisses de Paris.

Déjeuner suivi d'une matinée dansante qui aura lieu le dimanche 24 octobre 1965 à 12 h 30, au prix de 27 F, service et vins compris.

Retenir ses places pour le déjeuner chez M. W. Tapamous, 150, boulevard Masséna ; Paris, 13^e. Tél. POR. 29-43.

Le Comité.

ALLIANCE DES SOCIÉTÉS FÉMININES SUISSES

L'Alliance de Sociétés féminines suisses, qui groupe un grand nombre d'associations féminines, vient de publier son rapport annuel pour 1964. Son Comité, entouré de nombreuses commissions spécialisées, développe une grande activité dans tous les domaines qui retiennent l'attention des femmes suisses. Les personnes qui désireraient consulter le rapport d'activité de cette importante Association peuvent en prendre connaissance à l'Ambassade.

initiative revient à l'Amicale franco-suisse que nous ne pouvons que féliciter pour cette initiative.

La cérémonie de cette année n'a rien eu à envier à ses devancières, puisqu'elle fut honorée de la présence de nombreuses personnalités et qu'une foule assez dense s'était rassemblée devant le monument aux morts à cette occasion.

Les honneurs étaient rendus par des détachements de la police, des pompiers et par MM. Gautier et Bourgue, en tenue, C.R.S. attachés à la surveillance du plan d'eau et par plusieurs membres de la Croix-Rouge, entourant Mme Languille, directrice.

Au monument aux morts, l'harmonie municipale, sous la direction de M. André Relier, interpréta les hymnes nationaux des deux pays après que des gerbes eurent été déposées par M. Muxel, au nom de l'Amicale Franco-Suisse et par M. le docteur Nigay, représentant la municipalité.

LE VIN D'HONNEUR

Après la cérémonie, les personnalités se retrouvèrent à l'Orangerie où un champagne d'honneur était servi et où plusieurs allocutions allaient être prononcées.

M. Muxel, après avoir salué les présents et souhaité la bienvenue aux Suisses actuellement en séjour à Vichy poursuivit :

« Notre réunion d'aujourd'hui pourrait témoigner de la vivante amitié de nos deux peuples, s'il était nécessaire.

« Précisément, il y a cette année 450 ans, les Français et les Suisses engageaient à Marignan leur dernière bataille. Depuis, il y eut entre eux cinq siècles, non seulement de paix, mais aussi d'alliance. Cela se remarque, dans l'histoire de l'Europe. Ceci fait oublier jusqu'aux motifs de cette bataille qui vit notre défaite, la défaite de ces soldats suisses que l'on considérait alors partout comme invincibles. Depuis, certains historiens ont pu appeler votre victoire d'alors, une glorieuse défaite pour la Suisse. Pourquoi ?

« Parce que au lendemain de celle-ci, au lieu d'entretenir un esprit de revanche et de préparer de nouvelles guerres les Suisses,

TOULOUSE

FETE DU 1^{er} AOUT 1965

Les Suisses de Toulouse étaient fidèles au rendez-vous pour célébrer la fête du 1^{er} août, qui avait lieu dans la propriété de M. Charrier, Maire de Ramonville-Saint-Agne, membre de l'A.P.G.I.S. et grand ami de la Suisse.

L'éclat de cette manifestation — qui se déroulait en la présence de M. le Consul général Berthod — fut rehaussé, cette année, par la participation de plusieurs membres du Conseil municipal de Ramonville et se plaçait ainsi, plus particulièrement, sous le signe de l'amitié franco-suisse.

Après les jeux divers et le traditionnel pique-nique le Président de la S.H.B., M. Zryd, ouvrait la partie officielle. Dans une brève allocution, inspirée de ses expériences personnelles, il rappelait, en des paroles émouvantes et sincères, la reconnaissance et l'amitié que les Suisses se doivent de porter au pays qui les a reçus. Puis, ce fut la lecture du message du Président de la Confédération, suivi de l'adresse de M. le Consul général, à la fois pleine de verve et de sérieux.

Après le lever des couleurs et le Cantique suisse, la soirée continuait par un feu d'artifice et la projection de belles diapositives sur l'Exposition de Lausanne et l'assemblée s'abandonnait ensuite au plaisir de bavarder et d'être ensemble.

A. B.

VICHY

L'AMICALE FRANCO-SUISSE A CELEBRE AVEC ECLAT LA FÊTE NATIONALE HELVÉTIQUE

Il est une tradition qui veut que la fête nationale helvétique soit célébrée à Vichy avec éclat. Cette

voir suite et fin page 8.